



CONTRAT D'ENGAGEMENT Légumes

du mercredi 19 juin 2019 au mercredi 18 décembre 2019



**LES CHAMPS
DES POSSIBLES**

Entre les personnes ci-dessous adhérent.e.s à l'AMAP « Champs Libres », à jour de leur cotisation annuelle

Et la SCIC,

NOM / Prénom (1^{ère} personne) : _____

NOM / Prénom (2^{ème} personne) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Mail (1^{ère} personne) : _____

Tél. portable (1^{ère} personne) : _____

Mail (2^{ème} personne) : _____

Tél. portable (2^{ème} personne) : _____

Les Champs des possibles

47, avenue Pasteur
93100 Montreuil

Représentée par Sylvain Péchoux,
son co-gérant

Hameau de Toussacq
77480 Villenauxe-la-Petite
Tel. : 06 95 23 94 13

contact@leschampsdespossibles.fr

PANIER COMPLET TOUS LES 15 JOURS

Nb de distrib = 14 (cf dates sur le calendrier colonne « panier complet distrib sem B-sem impaires »)

Total = 308€ (14*22€)

Le paiement s'effectue au choix en 1 chèque, 2 chèques ou 4 chèques

1 chèque de 308€

Chq	Numéro	Débit	Montant
N°1		1 juin 19	308 €

Chèques à l'ordre suivant :

"Les Champs des possibles"

2 chèques : 121€, 187€

Chq	Numéro	Débit	Montant
N°1		1 juin 19	121 €
N°2		1 sept 19	187 €

4 chèques : 27.5€ , 93.50€, 93.50€, 93.50€

Chq	Numéro	Débit	Montant
N°1		1 juin 19	27,50 €
N°2		1 juil 19	93,50€
N°3		1 sept 19	93,50€
N°4		1 nov 19	93,50€

Le contrat et les chèques peuvent être :

1. remis à l'AMAP sur le lieu de distribution le mercredi soir de 18h30 à 20h

Ou

2. envoyés par courrier postal à l'AMAP à l'adresse suivante :

Guillaume CHRISTOL (pour l'AMAP CHAMPS LIBRES)

29 bd Henri Ruel

Res Clos Orléans – Porte 4

94120 FONTENAY/BOIS

Présentation du fonctionnement du Champs des possibles :

- Les Champs des Possibles propose un espace-test agricole à des personnes souhaitant tester leur projet d'installation agricole.
- L'activité des maraichers qui fourniront les légumes en 2019 est hébergée juridiquement, fiscalement, socialement et comptablement par la coopérative pendant leurs tests d'activité.
- Les maraichers sont physiquement accueillis sur le site de la ferme de Toussacq, à Villenauxe La Petite.

Composition des paniers :

- Le nombre de variétés de légumes (4 à 10) pourra varier ainsi que le poids (environ 5 kg pour un panier complet) en fonction de la nature des légumes proposés et de la saison.

Partage des récoltes :

- Les distributions ont lieu tous les mercredis entre 18h30 et 20h, aux Vergers de l'Îlot de Fontenay-sous-Bois (adresse : Sentier du Bois Guérin Leroux, Fontenay-sous-Bois).
- Ce lieu est mis à disposition gracieusement de l'AMAP par l'association « Les Vergers de l'Îlot » qui entretient et gère un verger communal.

Paniers non récupérés en fin distribution :

Les paniers non récupérés en fin de distribution ne sont pas remboursés. Les possibilités suivantes existent pour ces paniers.

Si l'une des ces solutions ne vous convient pas, vous pouvez rayer la possibilité

1. Les légumes restants peuvent être partagés entre les 3 ou 4 personnes ayant fait la distribution
2. Les légumes restants peuvent être repris par le maraicher pour qu'il les remette en chambre froide pour redistribution à l'ensemble des amapiens aux prochaines distributions. *Cela concerne uniquement les légumes de garde (pommes de terre, carottes, courges, ...)*
3. Pendant les vacances scolaires, les légumes restants peuvent être récupérés par le Secours Catholique et offerts à des familles fontenaysiennes dans le besoin
4. Les légumes restants peuvent être stockés dans la cabane de distribution pour don au Verger de l'îlot le jeudi matin, pour l'alimentation des animaux du verger, ou des événements organisés par l'association du Verger

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP résumés ci-dessous et disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau Amap Ile-de-France:

Engagements de l'adhérent :

- Pré financer la production.
- Assurer **au moins 3 ou 4 permanences** de distribution. Une proposition de répartition des permanences sera réalisée pour les 34 distributions de l'année.
- Se rendre **au moins 1 fois** sur la ferme pendant la durée d'engagement. Le calendrier des journées à la ferme sera communiqué dans l'année.
- Gérer le partage éventuel de son panier hors des distributions
- En cas d'inscription à un événement, alerter qui de droit et gérer ses retards et ses imprévus.

Engagements de l'espace-test agricole Les Champs des possibles

- L'espace-test agricole Les Champs des possibles accueille et accompagne les maraichers dans leurs projets d'installation agricole.
- Il héberge juridiquement son activité et à ce titre est engagé solidairement sur l'ensemble des engagements des maraichers.
- L'espace-test agricole Les Champs des possibles rendra compte régulièrement à l'AMAP Champs Libres de l'accompagnement des maraichers dans leur projet d'installation agricole.
- En cas de défection du maraicher à l'essai avant la fin du terme du présent contrat, Les Champs des possibles s'engagent à rechercher une solution pour assurer la continuité des distributions de légumes. L'AMAP est chargée de désigner un référent qui fera le lien avec Les Champs des Possibles.

Engagements des maraichers partenaires

- Livrer chaque semaine ou quinzaine des produits de sa ferme, frais, de qualité et de saison, issus de l'agriculture biologique.
- Être présent aux distributions, donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures et accueillir les adhérents sur sa ferme s'ils souhaitent participer aux activités organisées par l'association
- Être transparent sur le mode de fixation des prix et ses méthodes de travail.
- Respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique et la charte de l'agriculture paysanne

Engagements communs

- Les partenaires s'engagent à **partager les risques et bénéfices** naturels liés à l'activité agricole (aléas climatiques, ravageurs, etc.) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Toutefois et seulement en cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, etc.), le contrat pourra être révisé lors d'une réunion spécifique. Seront alors présents les adhérents, un représentant de la SCIC Les Champs des Possibles, les maraichers et un représentant du réseau régional des AMAP qui évalueront le bien fondé des modifications à apporter.

Fait à Fontenay-sous-Bois, le : ____ / ____ / _____

Signature de l'adhérent.e

Signature d'un représentant de la SCIC Les Champs des possibles

